

# ERASMUS<sup>+</sup>

**Charte 2021-2027 (en ligne sur le site de l'établissement)**

Le programme ERASMUS<sup>+</sup> Enseignement Supérieur a pour objectif de favoriser la mobilité des étudiants en Europe en leur permettant d'obtenir un financement pour partir en stage dans un pays de l'Union Européenne ou un pays partenaire.

<https://info.erasmusplus.fr/>

Le 25 mars 2021, la Commission européenne a officiellement inauguré le nouveau programme Erasmus+ 2021-2027. L'objectif est d'atteindre les dix millions de mobilités européennes en seulement sept ans, soit autant que sur les 30 dernières années.

On trouve parmi les objectifs d'Erasmus<sup>+</sup> :

- L'inclusion et la diversité : impliquer davantage les personnes qui ont le moins d'opportunités en raison de leur handicap, de leur origine, de leurs difficultés en matière d'éducation, de leur milieu social, culturel et économique ou de leur lieu de vie (zones rurales et isolées) ;
- Le numérique : accélérer la transition numérique des systèmes de formation et d'éducation avec notamment le développement de l'apprentissage à distance et de l'apprentissage hybride (mobilité physique à l'étranger et enseignements en ligne).
- L'environnement : sensibiliser aux questions environnementales et inciter les participants d'Erasmus+ à l'utilisation de modes de transport à faibles émissions de carbone comme alternative au transport aérien.
- La participation à la vie démocratique : soutenir des projets portés par les jeunes pour favoriser leur engagement social et civique.

# ERASMUS + et le BTS Commerce International de l'OGEC LYCEE SAINT-JOSEPH SETE

## Catalogue de cours

Le BTS Commerce International a pour objectif de former des techniciens supérieurs des services export des entreprises.

<u>MATIERES ENSEIGNEES (avec découpage horaire par semestre)</u>	PREMIERE ANNEE (H/SEM)	SECONDE ANNEE (H/SEM)
CULTURE GENERALE ET EXPRESSION	2	2
ANGLAIS	4	3
ESPAGNOL	4	3
CULTURE ECONOMIQUE, JURIDIQUE ET MANAGERIALE	4	4
RELATION COMMERCIALE INTERCULTURELLE (RCI)	4	2
RCI en ANGLAIS (Co-intervention)	1	2-
MISE EN ŒUVRE DES OPERATIONS INTERNATIONALES (MOI)	5	6
DEVELOPPEMENT COMMERCIAL INTERNATIONAL (MOI)	5	4
CHINOIS (FACULTATIF)	2	2

## Stage à l'étranger et bourse Erasmus +

Une période de stage en milieu professionnel en mai-juin à l'étranger est obligatoire pour les étudiants de première année de BTS Commerce International afin de mettre en pratique les compétences des blocs professionnels.

Notre établissement oriente particulièrement la recherche de stages vers les pays européens afin de les rendre accessibles financièrement à tous les étudiants (**bourse Erasmus<sup>+</sup> cofinancée par l'Union européenne**) et pour renforcer leur citoyenneté européenne et leur interculturalité.

En 2015, 56 % des étudiants ont effectué leur stage dans l'Union européenne (11% en Grande-Bretagne, 17% en Espagne, 11% en Italie, 5% en Irlande, 5% à Malte, 5% aux Pays-Bas). Neuf étudiants ont été aidés par une bourse Erasmus<sup>+</sup>. Les autres étudiants ont exercé aux Etats-Unis, en Thaïlande et au Maroc.

En 2016, 76 % des étudiants de BTS Commerce international ont effectué leur stage, avec une bourse Erasmus, dans l'Union européenne (41% en Grande-Bretagne, 17% en Espagne, 6% en Allemagne, 6% en Irlande, 6% aux Pays-Bas). Les autres étudiants (24 %) ont exercé aux Etats-Unis, au Mexique et en Australie.

En 2017, 90% des étudiants de BTS Commerce international ont effectué leur stage dans l'Union européenne (22% en Grande-Bretagne, 44% en Espagne, 22% en Irlande, 12% à Malte). Les autres étudiants ont exercé au Venezuela et en Australie.

En 2018, 94% des étudiants de BTS Commerce international ont effectué leur stage dans l'Union européenne (33% en Grande-Bretagne, 33% en Espagne, 20% en Irlande, 7% à Malte et 7% au Danemark). 15 étudiants ont obtenu une bourse Erasmus<sup>+</sup>. Une autre étudiante a exercé en Algérie.

En 2019, 14 étudiants ont bénéficié pour leur stage de 2 mois en mai-juin d'une bourse Erasmus<sup>+</sup>, 85% des étudiants ont choisi d'effectuer en 2019 leur stage en U.E. Les autres sont allés au Canada.

En 2020-2021 (Pandémie Covid-19), les étudiants ont fait un stage en télétravail.

En 2021, un étudiant est parti en Espagne avec une bourse Erasmus<sup>+</sup> et 18 étudiants en 2022 ont bénéficié d'une bourse Erasmus<sup>+</sup> en 2022 dans 8 pays différents en Union européenne (2 à Malte, 1 aux Pays-Bas, 1 en Italie, 1 en Finlande, 1 en Grèce, 1 en Irlande, 1 en Allemagne et 11 en Espagne).

En 2023, 6 étudiants ont bénéficié d'une bourse de mobilité de stage pour 9 semaines pour un montant de 1300 euros (650 euros mensuels) ou de 1800 euros (650 euros mensuels + 250 euros mensuels pour une étudiante ayant moins d'opportunité - bourse niveau 6 ou 7 -, forfait inclusion). Nous avons eu la possibilité d'accorder une bourse Erasmus<sup>+</sup> un peu plus conséquente cette année. Les pays concernés, tous du groupe 2, ont été l'Espagne, les Pays-Bas et l'Italie. Nous n'avions pas d'étudiant(e) en situation d'handicap.

Les liens continuent à se tisser entre plusieurs entreprises européennes et notre lycée par l'intermédiaire des étudiants et des enseignants.

## **Bourses pour aider au financement des stages à l'étranger** **(Bourses Erasmus<sup>+</sup> mobilité et bourses régionales Occitanie)**

**Les bourses Erasmus<sup>+</sup> cofinancées par l'Union européenne**

Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union



### **Les bourses Erasmus<sup>+</sup> pour les étudiants**

Une demande de bourse Erasmus<sup>+</sup> pour 2023-2024 a été émise.

Depuis 2015 des étudiants de notre lycée ont bénéficié de bourses Erasmus<sup>+</sup>.

En 2021 et 2022, 19 étudiants ont bénéficié pour leur stage en mai-juin d'une bourse Erasmus<sup>+</sup> (montants des bourses, pays du Groupe 1 : 500 euros mensuels et pays du Groupe 2 : 450 euros mensuels)

### **Procédure pour la bourse Erasmus<sup>+</sup> mobilité stage pour l'année 2022-2023**

Une subvention Erasmus<sup>+</sup> a été accordée pour notre lycée pour le stage obligatoire à l'étranger de mai-juin 2023 (9 semaines).

Si l'étudiant(e) souhaite obtenir une bourse Erasmus<sup>+</sup> pour un stage à l'étranger (dans les pays de l'UE, AELE, ou en Turquie), il doit constituer un dossier de candidature auprès de Mme Isabelle Ouazzani ([isabelle.ouazzani-chahdi@ac-montpellier.fr](mailto:isabelle.ouazzani-chahdi@ac-montpellier.fr)), professeur coordinateur du BTS Commerce international et **coordinateur du programme Erasmus<sup>+</sup> de l'OGEC LYCEE SAINT JOSEPH SETE**. Ce professeur travaille sur la Charte Erasmus<sup>+</sup> et les bourses en équipe avec la direction de l'établissement et ses collègues de BTS Commerce international.

Tout étudiant de BTS Commerce international de l'OGEC LYCEE SAINT-JOSEPH, quel que soit sa nationalité, peut demander une bourse Erasmus<sup>+</sup> mais l'obtention cette bourse n'est pas systématique. Les demandes de bourses sont satisfaites dans la limite des financements disponibles. Une commission composée de la direction et des professeurs de la section se prononcera pour sélectionner les étudiants à partir de l'assiduité, des résultats scolaires, de l'implication, des frais réels de mobilité, des financements complémentaires, de la situation sociale et financière de l'étudiant.

La sélection pour l'obtention d'une bourse Erasmus<sup>+</sup> ne s'effectue pas uniquement sur des critères académiques mais aussi sur la motivation, le projet professionnel, le handicap (avec une bourse Erasmus<sup>+</sup> spécifique). Notre établissement est accessible aux étudiants en situation de handicap. Le forfait inclusion pour les étudiants ayant moins d'opportunité est appliqué (bourse CROUS niveau 6 et niveau 7).

La signature de la convention interne de stage du lycée sera demandée ainsi que les documents cités en annexe dont le kit Ka 103 mobilité de stage Erasmus<sup>+</sup> (fournis par le professeur coordinateur Erasmus<sup>+</sup> et expliqués lors de réunions d'informations). L'étudiant doit demander à l'entreprise de stage et au chef d'établissement de signer le contrat pédagogique du kit KA 103 Erasmus<sup>+</sup> (bourse de stage SMP), le chef d'établissement signera aussi le contrat de mobilité. Le kit KA 103 comprend aussi les conditions générales et la charte Erasmus<sup>+</sup> de l'étudiant.

Une notice de préparation pour le voyage à l'étranger ainsi que la liste des documents pour obtenir le financement de la bourse Erasmus<sup>+</sup> mobilité stage seront fournies par le professeur coordinateur et les professeurs des matières professionnelles (qui auront participé à la préparation des CV, lettre de candidature pour le stage, préparation des entretiens téléphoniques et visios) concernant le stage.

Un courrier concernant les conditions d'attribution et modalités des versements de la bourse est envoyé à l'étudiant(e) qui aura obtenu une bourse Erasmus<sup>+</sup>.

Les étudiants bénéficiant d'une bourse Erasmus<sup>+</sup> ont aussi un soutien dans la langue du pays du stage (plateforme EU Académie sur laquelle l'étudiant doit s'inscrire).

Les bourses sont réparties le plus équitablement possible pour satisfaire le plus d'étudiants

L'établissement ne propose pas actuellement de mobilité études.

#### MOBILITE DES ETUDIANTS

- Mobilité longue des étudiants à des fins d'études (à l'exception des étudiants issus de pays et régions ultrapériphériques des Etats membres de l'UE, et des pays et territoires d'outre-mer)

	Pays de destination	Montant par mois en €
<b>Groupe 1</b> Etats membres de l'UE et pays tiers associés au programme avec un coût de vie élevé	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède  Pays tiers non associés au Programme de la région 14	310 – 600 €
<b>Groupe 2</b> Etats membres de l'UE et pays tiers associés au programme avec un coût de vie moyen	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal  Pays tiers non associés au Programme de la région 13	260 – 540 €
<b>Groupe 3</b> Etats membres de l'UE et pays tiers associés au programme avec un coût de vie bas	Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, République de Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Turquie, Serbie	200 - 490 €

## Les bourses Erasmus<sup>+</sup> pour les mobilités du personnel

Si un professeur de BTS CI souhaite obtenir une bourse Erasmus pour une mobilité dans l'Union européenne, il doit demander un kit de mobilité de formation auprès de Mme Isabelle Ouazzani ([isabelle.ouazzani-chahdi@ac-montpellier.fr](mailto:isabelle.ouazzani-chahdi@ac-montpellier.fr)), professeur coordinateur du BTS Commerce international et **coordinateur du programme Erasmus<sup>+</sup> de l'OGEC LYCEE SAINT JOSEPH SETE**. Les professeurs en BTS vont rajouter une nouvelle dimension culturelle et linguistique donnant une valeur ajoutée à leur enseignement. Erasmus<sup>+</sup> permet de financer des frais de voyage et des frais de séjour.

## 2. Contribution aux frais de séjour

### MOBILITE DE PERSONNEL

Mobilité de personnel vers les Etats membres de l'UE, les pays tiers associés au Programme ou les pays tiers non associés au programme des régions 13 ou 14

	Pays de destination	Montant par jour en €
<b>Groupe 1</b> Etats membres de l'UE et pays tiers associés au programme avec un coût de vie élevé	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède Pays tiers non associés au Programme de la région 14	119 €
<b>Groupe 2</b> Etats membres de l'UE et pays tiers associés au programme avec un coût de vie moyen	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal Pays tiers non associés au Programme de la région 13	106 €
<b>Groupe 3</b> Etats membres de l'UE et pays tiers associés au programme avec un coût de vie bas	Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, République de Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie, Turquie, Serbie.	92 €

Mobilité du personnel des Etats membres de l'UE ou des pays tiers associés au Programme vers les pays tiers non associés au Programme (Régions 1 à 12)

Taux appliqué : 180 € par jour.



2

## **Erasmus<sup>+</sup> accompagne les personnes en situation de handicap et les personnes ayant moins d'opportunité (critères d'inclusion)**

La démocratisation du programme Erasmus<sup>+</sup> est un des objectifs du programme.

Erasmus<sup>+</sup> vise à *promouvoir l'équité et l'inclusion* en facilitant « l'accès des participants issus de milieux défavorisés et ayant moins de possibilités que leurs pairs, lorsque la situation de ces personnes limite ou empêche leur participation à des activités transnationales. **Parmi les facteurs limitant la mobilité de ces personnes, sont cités les obstacles socio-économiques, mais aussi le handicap ou les problèmes de santé.**

**La situation de handicap ne doit pas être un frein à la mobilité**, tant pour les étudiants que pour les personnels de l'OGEC LYCEE SAINT JOSEPH. **Les personnes en situation de handicap peuvent bénéficier d'une bourse Erasmus<sup>+</sup> spécifique, en complément de leur bourse de mobilité, celle-ci prendrait en charge leurs frais supplémentaires engendrés par leur séjour en Europe (jusqu'à 100% des frais engendrés).**

[http://ec.europa.eu/budget/contracts\\_grants/info\\_contracts/infoeuro/infoeuro\\_en.cfm](http://ec.europa.eu/budget/contracts_grants/info_contracts/infoeuro/infoeuro_en.cfm)